# SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE LA REGION DE SACY-LE-GRAND

## COMPTE-RENDU COMITE SYNDICAL DU 27 MAI 2014

Le mardi vingt sept mai deux mil quatorze à dix neuf heures, les membres du comité syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Sacy-Le-Grand.

Etaient présents :

Monsieur Patrick CAPIAUX

Monsieur Alain VERDIS

Monsieur Jean-Paul DREVILLE

Monsieur Michel RUBE (pouvoir de M. Philippe LADAM)

Monsieur Roger MENN

Madame Corinne TROUVAIN (pouvoir de M. Jean-François CROISILLE)

Absents excusés:

Monsieur Philippe LADAM (pouvoir à Monsieur Michel RUBE)

Monsieur Jean-François CROISILLE (pouvoir à Mme Corinne TROUVAIN)

Monsieur René ANTROPE

Absents excusés

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé et signé par les membres présents.

# <u>I - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</u> 2013 :

Le compte de Gestion du receveur est approuvé.

Sous la Présidence de Monsieur Michel RUBÉ, le compte administratif est voté, à l'unanimité, de la façon suivante :

INVESTISSEMENT: Dépenses: 257 104,87 €

Recettes: 298 689,24 €

Excédent : 41 854,37 €

**EXPLOITATION**: Dépenses: 21 099,03 €

Recettes: 134 539,99 € Excédent: 113 440,96 €

EXCEDENT GLOBAL: 155 025,33 €

### II - AFFECTATION DU RESULTAT :

Le comité syndical décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'année 2013 comme suit :

- Au compte 002 « Excédent reporté » : 113 440,96 €

#### III - BUDGET PRIMITIF 2014:

Le budget primitif est voté, à l'unanimité, comme suit :

INVESTISSEMENT: Dépenses: 165 451,33 €

Recettes: 165 451.33 €

**EXPLOITATION:** Dépenses: 144 236,96 €

Recettes: 144 236,96 €

#### IV - REMBOURSEMENT A LA COMMUNEDE SACY-LE-GRAND :

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, accepte de verser à la commune de Sacy-le-Grand au titre de l'année 2014, une somme de 610,00 € qui correspond au remboursement de frais divers de secrétariat (fournitures administratives, frais d'affranchissement, etc...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Le Président Patrick CAPIAUX